

Lettre aux adhérents de la Sarthe Septembre-octobre 2019 N° 105

Au sommaire de ce numéro :

- Dimanche 29 septembre 2019 « sortie autour de Poncé sur Loir »
- Le billet du président « restauration, modernité, beauté compatibles » ?
- Samedi 19 octobre 2019 : atelier « mobilier ancien ».

Dimanche 29 septembre 2019 « Journée découverte autour de Poncé sur Loir »

Animateurs : organisé par Dominique LEDDET et Jean-Claude PELLEMOINE, avec la complicité de Stéphanie BARIOZ.

Participation financière :

- 5€ pour les adhérents
- 10€ non adhérent

Inscription obligatoire paiement avant le 26 septembre 2019 pour faciliter l'accueil

 Puis confirmation par courrier avec chèque à l'ordre de MPF 72

 Jean-Claude PELLEMOINE 9 rue de la Cour – 72440 COUDRECIEUX.- Téléphone : 02 43 35 79 37-
pellemoine.genevievre@wanadoo.fr

Horaires et programme:

- Accueil à 9h-9h30, salle des fêtes de Poncé, 1 rue des grands pays (à côté de la boulangerie). PEU DE PARKING, se garer dans la rue après la boulangerie
- 9h30-12h30 sites des châteaux de PONCE et de LA FLOTTE. Approches du manoir de Sainte Croix de Lavenay.
- 12h30-13h30 pique-nique dans la salle des fêtes de Poncé.
- 13h30-16h30 : visites de « Poncé secrète », le Tertre et le cénotaphe, Château Paillard et les moulins, la Tendrière.
- 17h Pot de l'amitié à la Tendrière.

Commentaire : prévoir son pique-nique.

Billet du président

L'incendie de Notre-Dame de Paris a fait naître un débat sur la restauration du patrimoine.

Je lisais récemment l'avis d'un directeur de CAUE¹, favorable à la modernité: « *un ouvrage est un lieu vivant qui peut-être amené à se transformer...L'attachement aux traditions n'est pas le meilleur garant de l'esthétisme. L'architecture contemporaine doit trouver sa place, y compris dans le tissu ancien, éventuellement après reconstruction. La question c'est la beauté, une notion subtile.* »

Certes, tout le bâti actuel ne mérite pas d'être conservé et il y a de nombreux exemples réussis de mélange d'ancien et de moderne, soit par une intégration discrète, soit par opposition des styles lorsqu'ils se mettent mutuellement en valeur.

Cependant, l'argument de la **beauté** ne me paraît pas suffisant dans ce débat sur le patrimoine. Démolir ou transformer pour reconstruire plus beau ? Mais sur quel critère ? Celui de l'élus, du promoteur, des riverains ?

La **beauté** n'est pas que formelle, elle est aussi conceptuelle :

- De ce fait, elle n'est pas perçue de la même manière par tous. Son ressenti dépend de notre éducation, de notre formation, de nos goûts. Un passionné d'architecture ancienne n'appréciera pas forcément l'architecture contemporaine et inversement.
- La beauté, notamment en ce qui concerne le patrimoine, est intimement liée à **l'authenticité**, c'est-à-dire aux hommes (commanditaires, constructeurs, habitants), à l'histoire, au lieu, à la fonction (c'est pourquoi le changement d'affectation d'un bâtiment est souvent un exercice délicat). Que vaudrait une réplique du château de Chambord en Chine, pour ne prendre qu'un exemple ?
- La beauté est également en rapport avec la rareté. Si, à l'avenir, il ne restait plus qu'un seul pavillon des années 80, il y a gros à parier qu'il serait classé et considéré comme un chef d'œuvre. Notre conscience moderne du patrimoine nous commande de sauvegarder ce qui témoigne d'une époque et qui se raréfie rapidement.
- Un bel objet, s'il ne s'intègre pas à son environnement, ne fait pas forcément un bon projet. Un bâtiment s'apprécie dans son **contexte** rural ou urbain. Par exemple, une tour (même belle) en plein centre du Paris historique amènerait un contraste d'échelle insupportable.
- L'intérêt patrimonial d'un bâtiment ne réside pas que dans sa structure ; le respect des **détails** (toiture, menuiseries, cheminées, etc.) et des matériaux comptent souvent tout autant que le gros œuvre pour en préserver la qualité.

L'architecture moderne, par la quantité d'objets produits (les lotissements et les zones artisanales en font partie) a largement pris le dessus sur l'architecture traditionnelle. La question n'est donc pas de les mettre en opposition, mais plutôt d'améliorer la qualité de la production moderne et de **sauvegarder** au mieux ce qui reste du bâti ancien qui contribue à la beauté de nos territoires et à notre identité.

Patrick Dejust.

¹ Benoît Desbans, Directeur du CAUE de la Mayenne – Revue du CD de la Mayenne Maymag 2019.

Samedi 19 octobre 2019 - Atelier « mobilier ancien »

Thème : reconnaître (style, époque, région), rénover, nettoyer, restaurer le mobilier ancien. Travaux pratiques sur des petits meubles (pouvant être apportés par les participants).

Participation financière :

- 15€ pour chacun des membres d'une « adhésion couple »
- 20€ adhérent
- 30€ non adhérent.

Horaires :

- 9h 30-12h30,
- pique-nique à l'abri ;
- 14h-17h30, Atelier

Lieu : Domaine des Happelières– 72 TRANGE

Animateurs : Dominique LE GRELLE, menuisier ébéniste, avec la participation d'Anne Marie GUITTON et de Gérard GASNIER pour la réalisation d'un diaporama.

Commentaires : Nous avons le privilège de profiter des compétences d'un adhérent artisan menuisier ébéniste retraité. Cet atelier est le 4^e du genre, les précédents ont remporté un vif succès (2013, 2015 et 2017). Ce thème n'est pas traité chaque année, c'est pourquoi nous le recommandons vivement.

Inscription obligatoire avant le 16 octobre 2019,

Enregistrement effectif à réception du chèque à l'ordre de MPF72, avant le 16 octobre 2019 à l'adresse suivante :

Jean Edom – 1 rue du Canard -49150 BAUGE EN ANJOU

Contacts possibles :

- De préférence par mail à jean.edom@orange
- par téléphone Jean Edom 0241825010
- Dominique LE GRELLE 0672245018.

A retenir CONFERENCE au MANS le 22 ou 29 novembre 2019 –
« Philibert DE LORME et les charpentes à petit bois ». Précisions dans la prochaine lettre.